Déclaration de M. Jean-Marc Ayrault, ministre des affaires étrangères et du développement international, sur les relations franco-haïtiennes et sur la situation en Syrie, à Port-au-Prince le 20 décembre 2016.

2016-12-20

Ma visite en Haïti a été courte mais, je dois vous le dire, très intense. Aucune minute n'a été perdue. Pendant ces vingt-quatre heures, je me suis rendu à Port-au-Prince, mais aussi à Jérémie.

Si je suis allé ce matin dans la Grand'Anse, c'était bien sûr pour transmettre au peuple haïtien un message de solidarité après les ravages provoqués par l'ouragan Matthew. Je dois vous dire que l'émotion provoquée en France par cette nouvelle catastrophe qui touche Haïti a été immense. Nous nous sommes mobilisés pour aider le peuple et les autorités haïtiennes face à l'urgence. Nous devons cela à l'amitié qui unit nos deux peuples.

Ce matin, j'ai visité l'hôpital de Jérémie et l'Alliance française, dont les bâtiments ont été endommagés par le cyclone. Dans les deux cas, je me suis engagé au nom de la France à aider à la reconstruction. Aller à Jérémie a aussi été pour moi l'occasion de rencontrer les maires, les élus locaux et les représentants de l'État haïtien qui étaient en première ligne pour venir en aide à la population. Ils l'ont fait avec peu de moyens mais beaucoup de courage et de dignité. J'ai tenu à le souligner. J'ai aussi rencontré des ONG françaises qui sont engagées depuis plusieurs années sur le terrain et qui font un travail extraordinaire.

Bien sûr, j'aurais préféré me rendre à Jérémie dans d'autres circonstances. Mais la ville natale du Général Dumas, le héros de la Révolution française dont le nom est inscrit sur l'Arc de Triomphe à Paris, méritait qu'un membre du gouvernement français vienne lui rendre visite.

Mon déplacement n'était pas seulement motivé par la mémoire, et par la compassion. Haïti a besoin de se développer. Ce pays a besoin de se reconstruire, de regarder vers l'avenir avec confiance. Et la France veut, avec Haïti, à la fois assumer notre histoire commune mais aussi, surtout, regarder vers l'avenir.

Hier soir, dès mon arrivée, j'ai rencontré le président Privert. Nous avons eu un entretien très chaleureux. Et je l'ai d'abord félicité d'avoir créé les conditions d'un processus électoral libre,

inclusif, transparent, et mené de bout en bout par les seules autorités haïtiennes. La communauté internationale a aidé, bien sûr, elle a joué son rôle, mais ce succès, c'est le succès des Haïtiens.

Évidemment, ce processus n'est pas encore tout à fait terminé : nous sommes encore en attente des résultats définitifs du Conseil électoral. Par respect pour son travail, pour la souveraineté d'Haïti, pour les citoyens haïtiens qui se sont exprimés, je ne commenterai donc pas les résultats préliminaires. La France en a pris note. Il appartient aux autorités haïtiennes, en toute indépendance, de désigner les vainqueurs ; il appartient aussi à tous les acteurs politiques haïtiens de respecter la législation électorale. En démocratie, aucune contestation ne doit se faire par la violence.

Je suis également venu dire au président Privert, à son gouvernement et à tous ici que, quels que soient ces résultats, la France restera aux côtés du peuple haïtien. Le président de la République qui est venu ici au printemps 2015 s'y est engagé : la France souhaite poursuivre son partenariat équilibré avec Haïti. Le développement de votre pays ne peut être durable que si nous menons ensemble des projets d'avenir dans des secteurs prioritaires, tels que l'éducation, la santé et l'agriculture.

C'est pourquoi le gouvernement français vient de prendre une importante décision ces derniers jours : inscrire Haïti dans la liste des pays prioritaires de notre aide publique au développement. Cette liste n'est pas longue : elle ne compte que 17 pays sur près de 200 dans le monde. Haïti fait désormais partie de ces 17, cela montre à quel point Haïti est proche de notre coeur. Cette décision nous permettra de mettre en oeuvre des projets pour le développement pérenne d'Haïti, pour renforcer son indépendance et sa souveraineté, pour répondre aux priorités déterminées par les autorités haïtiennes.

Cette décision très importante s'inscrit aussi dans une volonté d'augmenter l'aide française au développement. L'AFD, dont le directeur général m'accompagnait pendant cette visite, vient de fêter ses 75 ans et va disposer de moyens beaucoup plus importants que par le passé. L'aide directe, bilatérale, va également fortement augmenter et l'aide européenne, à laquelle la France contribue très fortement puisqu'elle est l'un des premiers financeurs, va également contribuer à mettre en oeuvre tous ces projets.

J'ai rencontré des représentants de la société civile, des hommes et des femmes de toutes générations très engagés pour leur pays, des patriotes, des amoureux d'Haïti et qui sentent que quelque chose est en train de se passer et que ce rendez-vous ne doit pas être manqué. En tout cas, j'ai bien reçu ce message.

La bonne tenue de ces élections constitue justement une page importante de l'histoire démocratique d'Haïti. L'engagement sur la voie de la stabilité politique est fondamental pour permettre le redressement économique, pour le bien de tous : j'encourage le futur président

et le gouvernement qui sera nommé à continuer sur cette direction. Qu'il sache, et que le peuple haïtien sache que la France se tiendra à leurs côtés.

Q - Lors de la venue du président Hollande, engagement avait été pris d'accompagner Haïti sur le plan éducatif. Qu'est-ce qui est fait concrètement sur le terrain dans ce domaine ?

R - Le président de la République s'est engagé sur un chiffre : 50 millions d'euros. D'ores et déjà, 37 millions d'euros ont été engagés : il faut poursuivre et aller jusqu'au bout car il y a une très forte attente. L'ouragan Matthew a bouleversé la situation : des écoles ont été détruites et ne permettent plus d'assurer l'enseignement et d'autres sont utilisées par les personnes sans abri. Cette situation perturbe l'enseignement et c'est un élément qu'il faut prendre en compte. Il y a maintenant urgence à accompagner la remise en état des écoles mais aussi des habitations pour que les gens puissent libérer les locaux scolaires. Et puis il y a un important chantier qui m'a été rappelé au cours de cette visite : un soutien très important à la formation des maîtres. Je sais que beaucoup de choses sont déjà faites à ce sujet en Haïti. Ces différents aspects prendront toute leur place dans l'engagement du président Hollande.

Q - À propos de la situation en Syrie, il devait y avoir aujourd'hui un vote du CSNU, l'évacuation des civils dans Alep a été interrompue... Avez-vous confiance que la voie diplomatique va aboutir alors que cette situation perdure depuis des mois, voire des années ?

R - La France est engagée de toutes ses forces pour faire évoluer la situation sur le terrain en Syrie et en particulier à Alep et nous avons à ce titre proposé une nouvelle résolution au conseil de sécurité des Nations unies. Le vote interviendra demain matin à 9h, heure de New York. Quand je dis que nous ne ménageons aucun effort, c'est d'abord pour permettre à la population civile de quitter Alep le plus rapidement possible et en toute sécurité. C'est pourquoi le projet de résolution que nous avons proposé a fait l'objet d'intenses négociations. Car notre objectif était d'aboutir, non d'avoir 100% de notre texte mais d'atteindre les objectifs qui nous paraissent essentiels.

Les discussions ont eu lieu avec tous les membres du conseil de sécurité, notamment les membres permanents, dont la Russie, et je dois dire qu'à l'heure où je vous parle, ces discussions vont dans le bon sens et sont tout à fait encourageantes. Et je salue les efforts des uns et des autres pour contribuer à faire en sorte que cette résolution - en tout cas je l'espère de tout mon coeur - soit votée demain matin. Elle porterait sur les conditions d'évacuation des civils avec la mise en place d'observateurs ; les conditions pour permettre l'arrivée de l'aide humanitaire aux personnes qui en ont besoin, que ce soit de l'aide alimentaire ou sanitaire ; et enfin tout faire pour protéger les services et les personnels de santé qui existent encore. C'est l'objet de cette résolution : quelque chose de concret car il est essentiel que cela puisse être mis en oeuvre ; en tout cas j'ai bon espoir. Et encore une

fois je salue, au-delà des divergences qui peuvent exister, les efforts qui ont été faits par tous les membres du conseil, permanents ou non.

Source http://www.diplomatie.gouv.fr, le 21 décembre 2016

Source : https://www.vie-publique.fr/discours/201652-declaration-de-m-jean-marc-ayrault-ministre-des-affaires-etrangeres-et